SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Calendrier 2026

st-felix-de-valois.com - Municipalité de Saint-Félix de Valois

Pommier de l'aube - 1er rang de Ramsay
Sylvie Murray

Mot de la mairesse

Chères citoyennes,
Chers Citoyens,

L'arrivée du calendrier municipal est toujours un moment de renouveau et d'émerveillement devant la beauté des paysages captée par vos appareils. Chaque année la qualité du calendrier tient beaucoup de cette participation citoyenne pour les magnifiques photos qui illustrent la couverture et chacun des mois. On découvre des points de vue et des attraits de la Municipalité.

Voici donc la quatrième édition du calendrier municipal. Conservez-le précieusement, c'est l'outil pour vous faciliter la recherche d'information et comme rappel concernant les dates importantes. Il y a également le calendrier des collectes de matières résiduelles, celui des séances et des périodes d'inscription. L'objectif étant de faciliter l'accès à nos services, nos programmes et nos activités. Vous pouvez d'ailleurs découper la dernière page afin d'apposer le calendrier des collectes sur votre réfrigérateur.

Dans notre travail pour améliorer les services aux citoyens, faciliter la recherche d'information est une clé importante pour l'accessibilité. Nous tenons encore à souligner votre participation afin d'illustrer le calendrier par vos plus belles photos. Nous remercions également tous les commerces et les entreprises qui ont contribué au projet par l'achat publicitaire.

« Soyons fiers d'y vivre! », voilà un slogan qui représente à merveille le sentiment des Féliciennes et Féliciens pour leur municipalité. Vous y rencontrerez une panoplie de citoyens engagés et des gens d'affaires dynamiques, permettant le soutien et la vitalité de notre belle communauté. Je vous invite à continuer de prendre des photos de la communauté pour illustrer le calendrier 2027!

En souhaitant que ce calendrier vous suive tout au long de l'année et facilite votre quotidien, mais aussi qu'il continue de vous faire découvrir votre municipalité!

Audrey Boisjoly - Mairesse de Saint-Félix-de-Valois

Le Conseil municipal

District 1 : Patrice Ayotte
District 2 : Daniel Ricard
District 3 : Sophie Lajeunesse
District 4 : Pierre Lépicier
District 5 : Caroline Laurin
District 6 : Luc Ducharme

SÉANCES DU CONSEIL : Les séances du conseil sont généralement le deuxième lundi de chaque mois à 20 h. L'ordre du jour, les procès-verbaux, les avis publics, ainsi que l'enregistrement des séances sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité : **st-felix-de-valois.com/vie-democratique**

JOINDRE LE CONSEIL :

Afin de transmettre une demande ou une question à l'attention du conseil, vous pouvez le faire par le formulaire en ligne */Nous-joindre* du site Internet ou par courriel à l'adresse : *secretariat@st-felix-de-valois.com*

LES COMITÉS

Plusieurs comités consultatifs permettent aux citoyens de soutenir le conseil dans la prise de décision :

- Urbanisme
- Environnement
- Culture
- Sécurité routière
- Loisirs et vie communautaire

Certains comités dédiés sont mis en place pour la préparation de politique :

- Politique familiale municipale (PFM)
- Politique Municipalité amie des aînés (MADA)
- Politique culturelle
- Table de concertation agricole

Des comités administratifs permettent également de soutenir le travail du conseil municipal :

- Protection et intervention d'urgence
- Travaux publics et des infrastructures
- Relations citoyennes et des communications
- Ressources humaines
- Urbanisme

Mairie

450 889-5589
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois, J0K 2M0

Heure d'ouverture:
- Lundi à mercredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
- Jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h
- Vendredi : 8 h à 12 h

La mairie est fermée les jours fériés, durant les deux semaines des vacances de la construction, ainsi que deux semaines durant le temps des Fêtes.

Vous pouvez déposer vos paiements (chèque seulement) ou documents via la chute à courrier située à droite de l'entrée principale. N'y déposez pas d'argent comptant.

Portrait de la Municipalité

Superficie : 89,82 km²
Population : 7 441 habitants
MRC : Matawinie

« Cœur d'une plaine agricole fertile s'étant développée comme centre de la production avicole québécoise, Saint-Félix-de-Valois poursuit son expansion, tant par le maintien d'une qualité de vie aussi stimulante pour les jeunes familles que paisible pour les retraités, que par la consolidation et l'attraction d'entreprises créatrices d'emplois et la synergie des potentiels locaux. »

Énoncé de vision de la Planification stratégique 2018

Sur notre territoire

- Deux écoles primaires;
- Une école secondaire;
- Un centre de la petite enfance, plusieurs garderies;
- Un centre médical;
- Un réseau de parcs, d'espaces verts et de plateaux sportifs;
- Un diffuseur culturel (CRAPO de Lanaudière)
- Un centre-ville dynamique;
- Un parc industriel;
- Un réseau de pistes cyclables, de motoneiges, de quad;
- Un réseau de sentiers de plein air : raquette, ski de fond, fatbike, vélo de montagne, randonnée et aire de glissade;
- Des institutions financières;
- Plusieurs commerces et industries;
- **Et bien plus encore…**

Vague de neige – 1er rang de Ramsay – Sylvie Murray

INFORMATIONS

CAFÉ-CAUSERIE

rencontres informelles durant lesquelles les citoyens sont invités à venir discuter de leurs préoccupations avec les élus du conseil en mode déjeuner participatif!

DÉNEIGEMENT

Comme pour le signalement des nids-de-poule, lorsque vous constatez des problèmes de déneigement sur des routes numérotées (131, 345, 348), sur le chemin de Saint-Gabriel et le chemin Barrette, c'est au ministère des Transports que vous devez le faire au 511.

Pour le réseau local :
450 889-5589 poste 7700

Que faire si l'entrepreneur en déneigement arrache votre boîte aux lettres? Vous devez écrire à l'entrepreneur afin de lui faire part de votre réclamation. Cependant, la Municipalité tient à recevoir une copie conforme de votre lettre afin de suivre le dossier. C'est l'entrepreneur qui vous remettra une nouvelle boîte aux lettres. Pour connaître les coordonnées du déneigeur :
https://st-felix-de-valois.com/deneigement

ATTENTION – Il y a plusieurs éléments de sécurité et d'utilité à vérifier lors de chute de neige :

- il ne faut pas souffler ou accumuler de la neige sur les bornes-fontaines;
- dégagez vos entrées adéquatement;
- déneigez vos structures afin d'éviter les affaissements;

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires | Collecte des sapins

Janvier

01 JANV.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
				1 Jour de l'An	2	3	1
4	5 Retour des Fêtes Journée pédagogique	6	7 Inscription prog. hiver	8	9	10	2
11	12	13	14	15	16 Disco-patin	17	3
18	19	20	21 Fin inscription prog. hiver	22	23	24	4
25	26	27	28	29 Journée pédagogique	30 Fête d'hiver Disco-patin	31 Fête d'hiver	5

Julie Thibodeau et Priscillia Roy
pharmaciennes propriétaires
affiliées à Jean Coutu
LIVRAISON DISPONIBLE
620, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois
450 889-5527

Bonne Année 2026!
ProprioDirect AGENCE IMMOBILIÈRE
ÉQUIPE PARADIS
À VENDRE PAR LE PROPRIO... ET SON COURTIER!
450 935-3228 | www.equipeparadis.ca

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN ASSELIN
SERVICES D'HIVER
- Déneigement avec tracteur
- Déneigement d'escaliers, trottoirs et balcons
- Chemins privés
- Assurance responsabilité
... et plus encore!
SERVICES D'ÉTÉ
- Tonte de gazon
- Ensemencement
- Plates-bandes
- Nettoyage de boisé
- Ouverture/Fermeture de terrain
... et plus encore!
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
514 346-4286 MULTI-SERVICES | SOUMISSION GRATUITE

Bonne Année 2026!
VITRERIE MORIN & FILS
LICENCE RBQ: 5831-7967-01
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
- INSTALLATION, RÉPARATION ET ENTRETIEN DE PORTES ET FENÊTRES
- INSTALLATION DE DOUCHE, CELLIER, ETC.
- MUR-RIDEAU
- REMPLACEMENT DE THERMOS
- VERRE ET MIROIR SUR MESURE
450 752-7667 | 450 889-7708
Vitrerie Morin & Fils inc
vitreriemorin@hotmail.com

Mon pays c'est l'hiver – Raymonde Gill

INFORMATIONS

FÊTE D'HIVER

C'est notre carnaval d'hiver durant lequel les activités extérieures d'hiver en famille sont à l'honneur!

TAXES MUNICIPALES

Un compte de taxes est produit et distribué dans la première moitié du mois de février. Vous ne recevrez donc pas un nouveau compte à votre nom suite à l'acquisition de votre propriété. Normalement, lorsque vous signez votre contrat chez le notaire, celui-ci vous informe des montants de taxes à payer pour l'année en cours. Si tel n'est pas le cas, veuillez communiquer avec le Service de la taxation pour obtenir le montant de taxes que vous devez payer, et ceci, afin d'éviter que des intérêts s'accumulent sur votre compte.

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois vous offre de payer votre compte en cinq (5) versements égaux pour les comptes de 300,00 $ et plus.

Pour toute question concernant les taxes municipales, vous pouvez communiquer avec le Service de la taxation au *450 889-5589, poste 7711 ou à taxation@st-felix-de-valois.com.*

ATTENTION! La taxe scolaire doit être payée auprès du Centre de Services scolaire des Samares.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
1 Fête d'hiver	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	6
8	**9** Inscription camp de jour de la relâche	**10**	**11**	**12**	**13** Journée pédagogique	**14** Saint-Valentin	7
15	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**	**21**	8
22	**23** Fin inscription camp de jour de la relâche	**24**	**25**	**26**	**27** Disco-patin	**28**	9

02
FÉVR.

Rivière L'Assomption – Sentier Pointe-à-Roméo – Louise Ravetto

INFORMATIONS

PLAINTE, DEMANDE OU REQUÊTE

Pour toutes demandes relatives aux services municipaux (voirie, aqueduc, raccordement, nid-de-poule, fossé, égout, déneigement, luminaire, sécurité, bris, etc.) complétez le formulaire de message sur le site **www.st-felix-de-valois.com/nous-joindre**
Ou faites le 450 889-5589 poste 7700

En dehors des heures d'ouverture, pour des problèmes urgents, faites le 450 889-5589 puis écoutez les options pour joindre le service de garde.

Pour un traitement le plus efficacement possible, merci de nous indiquer la nature de votre demande en précisant le lieu (idéalement avec un numéro civique) avec vos coordonnées complètes (téléphone, adresse et courriel).

MESURE D'URGENCE

Il est très important d'avoir une trousse avec ces items en tout temps à la maison pour tenir 72h.

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au - 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles - piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche - piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins - antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Changement d'heure, vérifiez vos avertisseurs!

TOITURES LOYER
RBQ : 5799-0020-01
COUVREUR - FERBLANTIER
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
450 889-8417 | www.toituresloyer.com
info@toituresloyer.com
990, Chemin Joliette, Saint-Félix-De-Valois, (Qc) J0K 2M0

- EXCAVATION
- TRAVAUX CIVILS
- DÉMOLITION
- INSTALLATIONS SEPTIQUES
- DÉNEIGEMENT

R.B.Q: 8357-5969-37
GROUPE RONDEAU
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN EXCAVATION
RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL
450 889-7574 info@tmrondeau.com Groupe Rondeau

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires | Encombrants

Mars

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	**2** Relâche scolaire	**3** Relâche scolaire	**4** Relâche scolaire	**5** Relâche scolaire	**6** Relâche scolaire	**7** 10
8 Début de l'heure avancée (+ 1 heure)	**9**	**10**	**11**	**12** 1er versement taxes municipales	**13**	**14** 11
15	**16**	**17** Saint-Patrick	**18**	**19**	**20** Début du printemps	**21** 12
22	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28** 13
29	**30**	**31** Inscription camp de jour estival				

03
MARS

Jaseurs des cèdres sur un pommetier – Raymonde Gill

INFORMATIONS

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris d'auto temporaires peuvent être installés du 15 octobre au 15 avril de chaque année.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Soirée hommage aux bénévoles de la communauté durant laquelle la Municipalité remet les prix aux bénévoles s'étant distingués.

REMPLISSAGE DE PISCINE

Le remplissage des piscines privées est permis à compter de 23 h le vendredi jusqu'à 23 h le dimanche, pour tous les secteurs desservis par l'aqueduc municipal.

Permis Pour le remplissage d'une nouvelle piscine ou lors de l'installation, vous pouvez demander un permis à certaines conditions en communiquant avec le Service d'urbanisme.
450 889-5589 poste 7732
amenagement@st-felix-de-valois.com

N'oubliez pas que depuis juillet 2021, le nouveau Rè*glement sur la sécurité des piscines résidentielles du Québec* s'applique.

SPA ET PISCINE

Si vous en faites le démantèlement et que vous êtes connectés à l'aqueduc, n'oubliez pas de nous en informer pour que nous retirions la compensation à votre compte de taxes. Vous avez jusqu'au 1er mai de chaque année afin d'être crédité pour votre compte de taxes de l'année en cours.

Séance du conseil · Ordures ménagères · Matières recyclables · Résidus alimentaires

Avril

04 AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
			1 Limite renouvellement de licence canine	**2**	**3** Vendredi Saint Bureaux fermés	**4** Écocentre – début de l'horaire d'été Bibliothèque fermée	14
5 Pâques	**6** Lundi de Pâques Bureaux fermés	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	15
12 Café-causerie	**13**	**14**	**15** Limite abri auto temporaire Fin interdiction stationnement hivernal Fin inscription camp de jour estival	**16** Inscription progr. printemps	**17**	**18**	16
19	**20**	**21**	**22**	**23** Journée pédagogique Soirée des bénévoles	**24**	**25**	17
26	**27**	**28**	**29**	**30** Fin inscription prog. printemps			

Trille rouge – Carole Bellerose

INFORMATIONS

JOURNÉE DE L'ARBRE

Journée dédiée à l'environnement : distribution de compost, d'arbres, arbustes, plantes nectarifères et légumes, tirages, activités et jeux.

ARROSAGE

Entre le 1er mai et le 1er novembre, l'utilisation d'un arroseur automatique s'approvisionnant à même l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage (pelouses, fleurs, potagers, arbres, autres végétaux), est permise selon l'horaire suivant :

- numéro civique pair : les lundis et les jeudis, de 21 h à 23 h.
- numéro civique impair : les mardis et les vendredis, de 21 h à 23 h.

Merci de respecter les interdictions d'arrosage, même si vous avez votre propre puits, l'eau provient de la même nappe phréatique!

En cas d'ensemencement ou de pose d'une nouvelle pelouse, vous pouvez déroger au règlement limitant l'arrosage en obtenant un permis d'une durée maximale de 15 jours. *En cas d'avis d'interdiction d'arrosage, la délivrance de ce permis pourra être suspendue sans préavis.*

VENTES-DÉBARRAS

Les ventes-débarras sont autorisées du samedi au lundi de 8 h à 20 h sur les terrains résidentiels lors des fins de semaine de la Journée des patriotes (mai), ainsi que celle de la fête du Travail (septembre).

Séance du conseil · Ordures ménagères · Matières recyclables · Résidus alimentaires · Collecte des feuilles · Ventes de garage

Mai

05 MAI

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
					1 Limite démantèlement piscine/spa	2	18
3	4	5	6	7	8	9 Journée de l'arbre	19
10 Fête des Mères	11 2e versement taxes municipales	12	13	14	15	16	20
17	18 Journée nationale des Patriotes Bureaux fermés	19	20	21	22 Petits bonheurs	23	21
24 31	25	26	27	28	29	30	22

Champ cultivé dans le premier rang – Raymonde Gill

SOUTIEN EN LOISIR

Avec l'adoption de la *Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté*, le conseil municipal s'est doté d'un outil afin de stimuler la pratique du loisir.

Soutien aux inscriptions de loisirs
Remboursement de 20 % jusqu'à un maximum de 225 $ pour les inscriptions aux activités que la programmation municipale n'offre pas. Cette aide est offerte pour les 17 ans et moins, ainsi que les 55 ans et plus.

Soutien aux compétitions
Un soutien est également offert à l'élite sportive et culturelle de la Municipalité.

Accès-loisirs
La Municipalité applique le principe du programme Accès-loisirs qui donne la possibilité aux familles à faibles revenus de participer aux activités de sa programmation gratuitement en fonction des critères provinciaux d'admissibilité.

Avant de vous inscrire, communiquez avec le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire afin de valider votre admissibilité, ainsi que la disponibilité de l'activité choisie.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire : 450 889-5589 poste 7717
culture@st-felix-de-valois.com

Paysagistes Nord-Joli
AMÉNAGEMENT PAYSAGER | PAVÉ | MURETS
Licence RBQ: 5644-9085-01
- Aménagement paysager
- Installation de pavés et murets
- Plantation d'arbres de gros calibre
- Excavation & Mini-Excavation
- Déneigement

paysagistesnj@gmail.com
450 889-2975

- MAISON UNIFAMILIALE ET SEMI-DÉTACHÉE NEUVE À VENDRE
- LOCATION D'APPARTEMENT

Pavillons St-Félix
GARANTIE

CONSTRUCTION
J.PAUL LÉGER ET FILS INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
450 752-8801 | 450 835-4460 constructionjpaullegeretfils.com
R.B.Q. : 5662-0396-01

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires

Juin

06 JUIN

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
	1	2	3	4	5	6	23
7	8	9	10	11	12	13	24
14	15	16	17	18	19 Marché fermier 12h à 18h	20 Bibliothèque - Horaire d'été	25
21 Fête des Pères Début de l'été	22	23 Spectacle de la Fête nationale	24 Fête nationale du Québec Bureaux fermés	25	26 Marché fermier 12h à 18h	27	26
28	29 Bureaux fermés Début du camp de jour	30					

Jardin et arche – 1er rang de Ramsay – Sylvie Murray

INFORMATIONS

URBANISME

5 étapes pour une demande de permis sereine :

1. Avant de commencer un projet, vérifiez la réglementation
2. Prévoyez un délai suffisant
3. Assurez-vous de transmettre une demande complète (formulaire, photos, plans, croquis…)
4. Payez, récupérez et affichez votre permis
5. Informez-nous de la fin de votre projet

ÉCOCENTRE

Veuillez noter que l'écocentre est ouvert selon l'horaire régulier durant les vacances de la construction.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une intersection vous préoccupe? Vous avez une demande concernant la sécurité routière?

Le conseil municipal a adopté la *Politique d'apaisement de la circulation* pour uniformiser les demandes et encadrer la circulation afin de :

- Encourager les vitesses pratiquées sécuritaires;
- Favoriser les déplacements actifs et alternatifs;
- Améliorer le sentiment de sécurité;
- Préserver la mobilité dans la municipalité;
- Assurer un meilleur partage de l'espace et des routes.

Pour transmettre une demande à l'attention du comité de la sécurité routière, vous devez remplir le *Formulaire d'analyse de circulation.* https://st-felix-de-valois.com/politiques/

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires | Encombrants

Juillet

Julie Thibodeau
et Priscillia Roy
pharmaciennes propriétaires
affiliées à Jean Coutu
LIVRAISON DISPONIBLE
620, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois
450 889-5527

ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIÈRE
ÉQUIPE PARADIS
Rémi Paradis
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
450 935-3228 | www.equipeparadis.ca

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
			1 Fête du Canada Bureaux ouverts	**2**	**3** Marché fermier 12h à 18h	**4**	27
5	**6**	**7**	**8**	**9**	**10** 3e versement taxes municipales Marché fermier 12h à 18h	**11**	28
12	**13**	**14**	**15**	**16**	**17** Marché fermier 12h à 18h Vendredis en musique	**18**	29
19	**20** Fermeture vacances de la construction (20 juillet au 31 juillet inclusivement)	**21**	**22**	**23** Cinéma plein air	**24** Marché fermier 12h à 18h	**25**	30
26	**27**	**28**	**29**	**30** Cinéma plein air	**31** Marché fermier 12h à 18h		

07 JUILLET

VITRERIE MORIN & FILS
LICENCE RBQ: 5831-7967-01
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
• INSTALLATION, RÉPARATION ET ENTRETIEN DE PORTES ET FENÊTRES
• INSTALLATION DE DOUCHE, CELLIER, ETC. MUR-RIDEAU
• REMPLACEMENT DE THERMOS
• VERRE ET MIROIR SUR MESURE
450 752-7667 | 450 889-7708
Vitrerie Morin & Fils inc
vitreriemorin@hotmail.com

Entre ciel et champ – Mélina Aubé

INFORMATIONS

FÉLIX EN FLEURS

Concours d'embellissement avec prix : meilleur aménagement commercial, résidentiel, meilleure amélioration et meilleure jardinière ou balconnière.

Vous êtes actifs dans un organisme qui offre des services dans la Municipalité?

Le processus de reconnaissance vous donne accès à certains services et avantages, au programme de *soutien aux activités* ainsi que le programme d'*Implication des organismes lors des activités*.

www.st-felix-de-valois.com/reconnaissance

FEUX EXTÉRIEURS ET FEUX D'ARTIFICE

Afin de prévenir le risque d'incendie, vous devez vous procurer un permis du Service de protection et d'intervention d'urgence au moins 24 h à l'avance pour tout brûlage extérieur et feu d'artifice. Vous devez également faire valider l'installation de votre foyer extérieur afin qu'il soit conforme.

Notez que les feux d'artifice et les feux à ciel ouvert sont interdits dans le périmètre urbain.

Il est interdit par la *Loi sur la qualité de l'air et de l'environnement* de brûler des matières résiduelles à ciel ouvert, même pour les récupérer en partie. Il est toutefois permis de brûler des branches et des feuilles mortes avec un permis conforme. Notez que les permis pourront être suspendus sans préavis selon l'indice de feu de la SOPFEU.

Pour faire une demande de permis :
450 889-5589 poste 7741

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires

Août

08 AOÛT

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
						1	31
2	3	4	5	6 Cinéma plein air	7 Marché fermier 12h à 18h Vendredis en musique	8	32
9	10	11	12	13 Cinéma plein air	14 Marché fermier 12h à 18h Vendredis en musique	15	33
16	17	18	19 Limite : Félix en fleurs et concours de photo	20 Cinéma plein air	21 Marché fermier 12h à 18h	22	34
23	24	25	26	27	28 Marché fermier 12h à 18h Fin camp de jour Vendredis en musique	29	35
30	31						

CJE MATAWINIE

Tu as entre 16 et 35 ans? Peu importe ton parcours, on t'accompagne dans ton projet de vie, d'études ou pour démêler tout ça, sans jugement.

450 886-9220
cjematawinie.qc.ca

mil·rue
D'UNE MAIN À L'AUTRE
ÉCOUTE • RÉFÉRENCE • ACCOMPAGNEMENT

Besoin d'aide?
Notre équipe de travail de rue **vous écoute, vous accompagne et vous guide** vers les **ressources adaptées.**
Contactez-nous!
450 803-4049 | mil-rue.com

L'automne à son meilleur – Marthe Préfontaine

SOUTIEN AU LOGEMENT

Office d'Habitation Lanaudière Nord (OHLN)

Situé au 5220, rue Lionel, l'OMH offre 20 unités de logement à loyer modique aux personnes âgées de 50 ans et +, seules ou en couple, n'ayant pas de personnes à charge. Ils s'occupent également de plusieurs programmes d'habitation.

- Programme de supplément au loyer (PSL).
- Logement abordable Québec (LAQ).
- Service de référence.
- Programme Accès Logis Québec.

Pour les personnes seules, les personnes âgées et les familles à faible revenu ou à revenu modique, communiquez avec l'OHLN pour savoir si vous êtes éligibles à l'un des programmes.
1-866-313-6746 | info@ohlanaudierenord.ca

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Aide sous forme de crédit de taxes

La Municipalité offre un programme d'aide sous forme de crédit de taxes avec pour objectifs de :

- Favoriser les investissements pour l'implantation, la transformation ou la rénovation de bâtiments commerciaux et industriels ;
- Compenser l'augmentation des taxes foncières résultant de la réévaluation;
- Stimuler le développement industriel, les investissements et la création d'emplois.

Le crédit sert à compenser l'augmentation de taxes après réévaluation (max 25 000 $ ou jusqu'à 5 % annuellement).

09 SEPT.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
		1	2	3	4 Marché fermier 12h à 18h	5	36
6	7 Fête du Travail Bureaux fermés	8 4e versement taxes municipales Bibliothèque horaire régulier	9 Inscription prog. automne	10	11 Marché fermier 12h à 17h	12 Portes ouvertes à la caserne	37
13	14 Semaine de reconnaissance des employés	15	16	17	18 Marché fermier 12h à 17h	19	38
20	21	22 Début de l'automne	23 Fin inscription progr. automne	24	25 Marché fermier 12h à 17h Journées de la culture	26 Journées de la culture	39
27 Journées de la culture	28	29	30				

Julie Thibodeau et Priscillia Roy
pharmaciennes propriétaires
affiliées à Jean Coutu
LIVRAISON DISPONIBLE
620, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois
450 889-5527

ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIÈRE
ÉQUIPE PARADIS
À VENDRE PAR LE PROPRIO... ET SON COURTIER!
450 935-3228 | www.equipeparadis.ca

Récolte d'automne – Alain Rémillard

LISTE DES RESSOURCES DESTINÉES AUX AÎNÉS

Service d'aide à domicile Du Rousseau : Une multitude de services d'aide à domicile et d'aide à la personne pour le ménage, l'alimentation, les soins, etc.
www.aidedomicile.ca - 1 888 834-1160

Crédits d'impôt – Revenu Québec
www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/aine

Cuisines collectives *: 450 889-2486*

H.L.M. – Office d'habitation Lanaudière-Nord
1-866-313-6746 | info@ohlanaudierenord.ca

Programme Sécuricab : Service gratuit et personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés quotidiennement pour s'assurer de leur bon état de santé. *1-888-882-1086*

Transport adapté et autobus
1 877 305-1160

Soutien à domicile – CLSC : *1 866 757-2572*

Cliniques d'impôts communautaires
La Ruche St-Damien - 450 835-9228

Ligne Aide Abus Aînés *1 888 489-2287*

Régime de protection du Curateur public du Québec
En cas d'incapacité, un mandat de protection peut être demandé afin de déterminer une tutelle, une curatelle ou un régime de conseiller majeur afin de veiller aux bons soins d'un proche. *1 844 532 8728*
www.curateur.gouv.qc.ca/cura/fr/index.html

garage St-Félix
450 889.1721
inovoto
CONVERSION HYBRIDE AUTOPROPANE
GARAGE ST-FÉLIX INC.
590 Ch. Joliette, St-Félix-de-Valois
QC J0K 2M0
www.garagestfelix.ca
info@garagestfelix.com
MARTIN COUTU & GHISLAIN MORNEAU, PROP.

BAIN MAGIQUE
450 803-1288
www.bainmagique.com
Revêtement de baignoire, douche et mur en acrylique
Estimation gratuite
4200, rue Principale, St-Félix-de-Valois, QC J0K 2M0
RBQ : 8264-8890-40

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires | Collecte des feuilles

Octobre

10 OCT.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
				1	**2** Marché fermier 12h à 17h	**3**	40
4	**5**	**6**	**7**	**8** 5e versement taxes municipales	**9** Marché fermier 12h à 17h	**10**	41
11	**12** Action de grâce Bureaux fermés	**13**	**14**	**15** Installation abri auto temporaire	**16**	**17**	42
18	**19**	**20**	**21**	**22**	**23**	**24**	43
25	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31** Halloween	44

Rapides d'automne – Sylvie Murray

INFORMATIONS

STATIONNEMENT HIVERNAL

Il est interdit de laisser un véhicule stationné dans les rues entre 23 h et 7 h, du 1er novembre au 15 avril de chaque année.

De plus, l'accumulation de neige hâtive rend parfois difficile un stationnement de rue sécuritaire. Merci de porter une attention particulière à ne pas nuire à la circulation ainsi qu'aux opérations de déneigement.

FOYER AU BOIS, NE NÉGLIGEZ PAS L'ENTRETIEN!

Avant la première flambée de l'année, examinez votre cheminée à l'aide d'un petit miroir et assurez-vous :

- qu'elle ne contient aucun débris (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts;
- que les briques réfractaires à l'intérieur de votre foyer au bois sont entières;
- que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu;
- qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

RAMONAGE

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote agrippées aux parois, qui sont très inflammables.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
1 Fin de l'heure avancée (- 1 heure) Début – stationnement hiver	**2** Inscription dépouillement arbre de Noël	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	45
8	**9** Bureaux fermés	**10**	**11** Jour du Souvenir Bureaux ouverts	**12**	**13** Fin inscription dépouillement	**14**	46
15	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**	**21**	47
22	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28** Inscription paniers de Noël des Chevaliers de Colomb	48
29	**30**						

11
NOV.

Arbres d'hiver – Sylvie Murray

INFORMATIONS

FÊTE DE NOËL

Féerie de Noël en communauté au coeur du village : repas de Noël, illumination de l'arbre de Noël, chorale, spectacle, cadeaux, tours de calèche, feu de joie et agréments!

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour tout signalement non urgent à la Sûreté du Québec, vous pouvez communiquer par téléphone cellulaire via **4141*, ou en composant le *450-834-2578*. Vous pouvez également transmettre un signalement en ligne à l'adresse : *https://st-felix-de-valois.com/securite-routiere/*

Motif pour un signalement non urgent :
Vandalisme, vol, stationnement illégal, colportage illégal, vitesse, conduite dangereuse, bruit excessif, méfaits, etc.

Ne faites le 911 qu'en cas d'urgence.

SOUTIEN EN ENVIRONNEMENT

Toilette à faible consommation d'eau
Les propriétaires qui désirent changer leur toilette pour une toilette à faible consommation d'eau peuvent obtenir un soutien pouvant aller jusqu'à 100 $ par toilette.

La subvention pour l'achat de couches lavables peut atteindre un maximum de 100 $ à l'achat d'au moins 20 couches lavables.

Consultez les politiques afin de connaître les conditions d'admissibilité :
https://st-felix-de-valois.com/politiques

Plus d'EXTRA, plus de fun!

Cumulez des points **Proxi Extra** dans tous les dépanneurs Proxi!*

*À l'exception des produits du tabac et de la loterie. Le membre peut cumuler des points Proxi Extra sur l'essence dans les stations-service Harnois avec dépanneur Proxi seulement.

Proxi EXTRA

Séance du conseil | Ordures ménagères | Matières recyclables | Résidus alimentaires

Décembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
		1	2	3	4	5	49
6 Guignolée	7	8	9	10	11 Fêtes de Noël	12	50
13	14	15	16	17	18	19 Écocentre horaire d'hiver	51
20	21 Début de l'hiver Fermeture des Fêtes (du 21 décembre au 1er janvier inclusivement)	22	23 Écocentre fermé	24	25 Noël	26	52
27	28	29	30 Écocentre fermé	31			

12
DÉC.

Gestion des matières résiduelles

LA COLLECTE

La collecte débute à 7 h.
Pour des questions sur le tri de vos déchets :
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/points-de-recuperation

LES BACS DE COLLECTE

Les bacs de collecte appartiennent à la Municipalité ou à Recyc-Québec et sont liés à votre adresse. Aucun autre bac que ceux fournis ne sera accepté par l'entrepreneur responsable de l'enlèvement des matières résiduelles.

Un problème avec votre bac?
Votre bac n'a pas été amassé, vous souhaitez demander un bac, signaler un bris ou un vol? Transmettez une demande via le formulaire de message de Matières résiduelles Matawinie : **gmrmatawinie.org**.

N'oubliez pas de mentionner votre adresse civique, la nature de votre demande et vos coordonnées pour vous joindre. Notez que pour l'ajout de bac, la demande doit provenir du propriétaire de l'immeuble. L'ajout de bacs supplémentaires implique des frais annuels chargés au compte de taxes. Si vous avez plus de quatre enfants résidants à la maison, un bac supplémentaire peut vous être fourni sans frais.

POSITION DES BACS

Placez vos bacs dans votre entrée de cour en bordure de rue afin que les poignées et les roues du bac soient du côté de votre résidence. Lors de collectes multiples, placez vos bacs de chaque côté de l'entrée ou à distance d'au moins 60 cm (2 pieds) entre les bacs en vous assurant qu'il n'y a aucun objet à proximité. L'hiver, assurez-vous que vos bacs ne gênent pas les opérations de déneigement.

Matières Résiduelles Matawinie

ENCOMBRANTS

Assurez-vous que vos encombrants sont bien disposés sur votre terrain en bordure de la rue. Un encombrant est un objet trop gros pour être disposé dans votre bac et le refermer. **Cela n'inclut pas vos surplus de déchets ou de vos matières recyclables.**

Sont des encombrants : meubles avec tissu ou en bois; matelas, lits et sommier; boyau; BBQ sans bonbonne; vélo; appareils électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pieds, etc.); filtres de piscine (sans sable); carpette (tapis), toile, bâche attachée solidement et roulée en section de 5 pieds; objets de plastique en morceau de 1,5 m de longueur (max 25 kg).

Ne sont pas des encombrants : matériaux de construction (brique, bois, gypse, bardeaux, ciment, prélart, etc.); toilettes, lavabo, meuble lavabo, vanité, baignoire, douche, tapis, armoires, etc.; pneus; appareils refroidissants (frigos, air climatisée, congélateurs, etc.); RDD (résidus domestiques dangereux) comme la peinture, les huiles, les néons, les aérosols, les bonbonnes de propane, les batteries, etc.); tous les items pouvant contenir de l'essence ou des huiles tels que les tondeuse, souffleuse ou autres petits moteurs; pièces d'automobiles ou d'embarcations nautiques.

RÉSIDUS VERTS

Deux collectes pour gérer les surplus de feuilles sont proposés en octobre et en mai les jours de collecte du compost. Il vous suffit de mettre des sacs de papier (carton) avec vos feuilles en bordure de rue. **Les sacs en plastique ne sont pas accepté**. De plus, une collecte de sapin naturel sans décoration est effectuée le **8 janvier.**

DÉCHETS DE CONSTRUCTION

Si vous avez un permis de rénovation pour une valeur de plus de 2000 $, vous ne pouvez disposer de vos déchets à l'écocentre. Vous devez faire appel à un service de conteneur à domicile ou déposer vos déchets dans un centre de matériaux secs (ex. centre de matériaux secs situé au 1001 de la Sablière, Saint-Félix-de-Valois).

LE TRI, ÇA CHANGE TOUT!

Consigne
N'oubliez pas que les contenants de liquide en plastique et aluminium de 100 ml à 2 L sont consignés! Ceux de verre et de carton (multicouche) devraient l'être en 2027!
Découvrez les informations sur la nouvelle consigne et les lieux de traitement sur **consignaction.ca**

MATIÈRES RECYCLABLES (BAC BLEU)

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES
- √ Contenant de produit d'entretien ménager
- √ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- √ Boîte de carton
- √ Assiette et papier d'aluminium
- √ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS
- √ Journal et circulaire
- √ Enveloppe
- √ Feuille de papier
- √ Cahier

LES EXCEPTIONS
X Aérosols et emballages de protection en polystyrène.

Besoin de plus d'info sur le bac?
Consultez **bacimpact.ca**

MATIÈRES COMPOSTABLES (BAC BRUN)

Compost

- √ Résidus alimentaires (céréales, fruits, légumes, viandes)
- √ Résidus verts (fleurs, feuilles, gazon sec, petites branches (diamètre moins 3 cm, longueur maximum 1 m)
- √ Papiers et cartons souillés (non cirés)

EXCEPTION
X Aucun type de litière n'est accepté.

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC NOIR)

Déchets ultimes

Les ordures ménagères incluent toute autre matière qui **n'est pas** une matière recyclable, un encombrant, un résidu domestique dangereux, une matière compostable ou un résidu de construction et de démolition.

4400, rue Beaudry
Heures d'ouverture :
Mercredi :
12 h à 17 h et 17 h 30 à 20 h
Samedi* :
9 h à 12 h 15 et 12 h 45 à 17 h
**du 4 avril au 12 décembre 2026*

ACCEPTÉ À L'ÉCOCENTRE

Les Serpuariens électroniques: appareils électriques, appareils photo, batteries et piles, cellulaires, téléphones, ordinateurs, télévision, télécommandes, imprimantes, écrans, matériels informatiques, électroménagers, ampoules fluocompactes, néons.

Les résidus domestiques dangereux (RDD): aérosols, alcools, bonbonnes de propane, huiles usées, solvants, peintures, produits dangereux, pesticides, insecticides.

Les matériaux secs: béton, roche, asphalte, briques, bois, fenêtres, métaux, gouttières, gypse, jantes (sans le pneu).

Surplus de jardins et de Noël: branches, feuilles, gazon, sapins (sans décoration)

Les encombrants: meubles, matelas, etc.

VOICI CE QUI NE PEUT ÊTRE DÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE

- Le surplus de déchets qui ne rentre pas dans votre bac noir.
- Les pneus doivent être retournés à votre détaillant ou garagiste participant.
- Les bardeaux d'asphalte doivent également être déposés à un point de dépôt reconnu.
- Les seringues souillées et les médicaments sont traités par les pharmacies.

POLITIQUE DE L'ÉCOCENTRE

N'oubliez pas de consulter la Politique de gestion de l'écocentre afin de vous éviter des déplacements inutiles.
- Il est offert sans frais aux citoyens de Saint-Félix-de-Valois sur présentation d'une preuve de résidence.
- Lorsque l'écocentre est fermé, vous ne pouvez pas y laisser d'objet

www.st-felix-de-valois.com/matieres-residuelles

Calendrier 2027

Pour participer au calendrier 2027, soumettez vos plus belles photos des paysages de votre communauté d'ici le 19 août 2026 à l'adresse communications@st-felix-de-valois.com

JANVIER 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2027

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Calendrier des collectes 2026

Matières Résiduelles Matawinie

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

LÉGENDE

- Compost (bac brun)
- Récupération (bac bleu)
- Déchets (bac noir, gris ou vert)
- Encombrants
- Résidus verts
- Sapin de Noël

JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	